

Politique générale de l'agence

1. Le suivi des recommandations de la CRC
Focus sur le Projet d'établissement
2. Le plan formation des élus 2025

1. Le suivi des recommandations de la CRC

Suivi des recommandations de la CRC

- Remise à la CRC le 8 octobre 2024 d'un rapport relatif à l'état d'avancement des 7 recommandations et des observations émises
 - Rapport présenté au Conseil d'administration du 19 septembre 2024

Suivi des recommandations de la CRC

■ Focus sur le projet d'établissement

- **Publication d'un avis de consultation le 26 février 2024** afin d'exécuter le choix du Conseil d'administration de doter l'agence d'un nouveau projet d'établissement et de confier à un prestataire une mission d'assistance à son élaboration, sous forme de marché adapté
- **12 offres** ont été **déposées** dans les délais : **toutes les propositions de prix remises par les candidats**, y compris la moins-disante, **se sont révélées supérieures aux crédits budgétaires alloués** (40 000 €, montant égal à l'évaluation de l'enveloppe budgétaire nécessaire, issue du sourcing réalisé) et étaient inacceptables selon les dispositions de l'article L21523 du code de la commande publique
- Par une décision du 2 juillet **le pouvoir adjudicateur a déclaré cette procédure sans suite**

- Le conseil d'administration lors de la séance du 19 septembre 2024 a décidé de Relancer une nouvelle consultation en 2025 en réduisant la mission demandée au prestataire à la seule élaboration du projet d'établissement, les autres missions (diagnostic, rédaction, élaboration d'un programme d'actions et d'un calendrier d'exécution, présentation aux instances délibérantes) étant prises en charge par l'agence directement
- Il a validé la méthodologie suivante pour l'établissement du diagnostic :
 - **Phase 1 : Large consultation** (questionnaire en ligne) auprès tous les adhérents et de l'ensemble des agents de HGI - ATD : **évaluation des services rendus aux adhérents depuis 2020** et **enquête sur les besoins d'adaptation de l'offre de services**
 - **Phase 2 : Approfondissement** à partir des résultats de l'enquête : organisation de **réunions participatives par services** et/ou Direction adjointe, **d'entretiens individuels avec les élus sur** demande ou le cas échéant afin d'approfondir les réponses au questionnaire

- **Phase 3 : Rédaction et partage du diagnostic** : rédaction d'une synthèse à partir de l'enquête (analyse globale et par échantillonnage) , des entretiens avec les élus et des réunions participatives avec les agents. Présentation du diagnostic en Conseil d'administration.
- L'élaboration du diagnostic est pilotée par un **Comité de pilotage** , composé de :
 - **Mme VEZAT - BARONIA, M.BERGIA** Vice-Présidents de HGI- ATD et **Mme LUMEAU PRECEPTIS** membre du conseil d'administration
 - **L'équipe de direction de l'agence** , **Eric MARQUIE** chef de projet interne à HGI -ATD chargé d'animer la démarche
 - **Frédéric DRINAL** , personne qualifiée choisie par le Président de HGI- ATD.

Suivi des recommandations de la CRC

- **Les règlements d'intervention de l'agence**
 - Fait partie de l'axe 1 du projet d'établissement
 - Réflexion à mener sur :
 - » La refonte du Règlement général relatif aux modalités d'intervention et de réalisation des prestations de conseil et d'assistance au profit des adhérents
 - » L'élaboration de règlements d'intervention spécifiques à chaque service
 - » La mise en œuvre de conventions de prestations, de charte d'utilisation
 - » Sur la rédaction du Règlement particulier applicable à la formation des élus (obligation pour les organismes agréés)

Suivi des recommandations de la CRC

- **Le bilan des prestations de HGI+ATD pour le compte du département**
 - Bilan 2022 intégré dans le bilan d'activité 2022 de HGI - ATD
 - Bilan 2023 présenté lors du conseil d'administration du 16 mai 2024 et à l'AG 2024
 - Réflexion en cours sur la mise en œuvre d'une procédure de saisine
- **L'évaluation des prestations auprès des adhérents**
 - Fait partie de l'axe 1 du projet d'établissement : enquête
 - Lors de la séance du 19 septembre, sur proposition du président, les membres du conseil d'administration ont demandé à la direction de HGI-ATD d'étudier la mise en œuvre de modalités d'évaluation régulière en lien avec une dématérialisation des réponses apportées aux adhérents

Suivi des recommandations de la CRC

- **Les problématiques RH**
 - Mise à disposition des agents : mise en œuvre d'un document de suivi des agents ne pouvant entrer dans la convention de MAD de par leur statut de non titulaire et information du conseil d'administration sur ces effectifs
 - Etude avec les RH du CD31 sur la mise en œuvre d'une convention de service, à l'appui d'échanges avec des ATD qui utilisent cette procédure (Aude, Aveyron, Cher, Hérault notamment)
 - Cadrage du recours aux contractuels : recrutement sur postes permanents, 1 seul ATA

Suivi des recommandations de la CRC

- **Le respect du principe de sincérité budgétaire**
 - Amélioration de :
 - » L'exécution du budget 2023 : dépenses fonctionnement à 67 % versus 56 %, dépenses investissement 62 % versus 43 %
 - » La sincérité budgétaire du BP 2024 grâce à des excédents N- 1 en forte diminution, et des projets couteux, ce qui a permis d'atteindre l'équilibre sans « surgonfler » les prévisions budgétaires
- **L'autonomie de l'agence**
 - Modification des statuts adoptée lors de l'AG extraordinaire du 28 novembre 2023 a accru les pouvoirs du Conseil d'administration, étendu les délégations du Président aux Vice Présidents, modifié les modalités des pouvoirs afin de favoriser la participation des administrateurs

Suivi des recommandations de la CRC

- **LaMaison des Territoires**
 - L'objectif d'un lieu d'échanges à disposition des élus haut garonnais n'ayant pas été atteint, le Conseil départemental, titulaire du bail, a décidé d'y mettre fin avant l'échéance prévue en 2028

2. Le plan formation des élus 2025 : accompagner les élus sur la dernière année de mandat

Le plan formation 2025

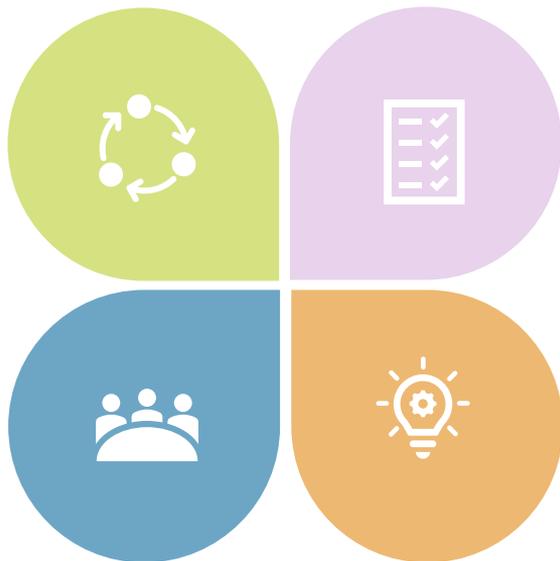
Un programme construit autour de 4 axes de formation
54 stages en réponse aux besoins des élus



5 cycles
de formation



Des formations
intra à la demande
des collectivités



32 thématiques
sur le champ de
l'action locale



Un programme
toujours renouvelé :
20 nouveaux stages



Intégrer la bifurcation écologique aux politiques locales



La rénovation énergétique des bâtiments publics



Agrivoltaïsme : quels rôles pour les élus locaux ?

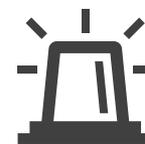


Vers une agriculture et une alimentation durables sur son territoire : comment agir en tant qu' élu ?



Les marchés de plein vent, un levier pour mieux consommer sur son territoire

- **Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** : vectrice des transitions sociales et écologiques sur les territoires
- Repenser la **cour d'école** : un potentiel de renaturation et de bien être des usagers
- L'urbanisation de sa commune dans un souci de **sobriété foncière** et de **qualité d'aménagement**



20
nouvelles
formations

Préparer les échéances électorales de 2026

- 🔔 La préparation et le déroulement des élections municipales et intercommunales
- 🔔 Les règles de la **communication en période pré-électorale**
- 🔔 Concevoir et communiquer sur son **bilan de mandat**
- 🔔 Réussir ses **prises de parole en public**
 - **L'analyse financière** : un outil de diagnostic et d'aide à la décision



Appréhender les obligations réglementaires applicables à la gestion locale

- 🔔 Le **transfert de compétences du PLU** à l'intercommunalité
- 🔔 **Accessibilité numérique** : quels enjeux pour les collectivités ?
- 🔔 Les obligations réglementaires en matière de **communication budgétaire**
 - Les dispositions de la **loi de finances 2025** décryptées
 - La préparation et le montage du **budget** de la collectivité
 - Les autorisations de construire : la **conformité des travaux**
 - Les autorisations de construire : le **contentieux**
 - Construire et rédiger un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
 - Les obligations des collectivités en matière de **RGPD et cybersécurité**

